



EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du 31 janvier 2019

Présents : F. LÉONARD, Bourgmestre-Président,
J-M DEMONTY, Y. ROLLIN, M. DUPONT, Échevins,
S. MAQUINAY, Présidente du CPAS-Conseillère,
P. MARICHAL, P. KERSTEN, B. CAPITAINE, R. LAMBOTTE, F. GRIDELET, D. DELMOTTE, B.
BOREUX, M. ABRAHAM, B. LAMBOTTE, P. SCHMITZ Conseillers,
T. LARUELLE, Directeur général,
Excusé(s) : P. BONFOND, Conseiller.

Collège communal - Déclaration de politique communale- Décision

LE CONSEIL COMMUNAL, en séance publique,

Vu le code de la démocratie locale et de la décentralisation et notamment son article L1123-27 §1 ;
vu la déclaration de politique communale soumise par le Collège communal reprise ci-dessous :

"

Commune de Ferrières

Déclaration de politique générale

Législature 2018-2024

Dans les deux mois qui suivent la désignation des échevins, le collège est tenu de soumettre au conseil communal, sa déclaration de politique générale couvrant la durée de son mandat. Celle-ci fixe les objectifs et définit les principaux projets politiques que la majorité vous propose de réaliser durant les 6 prochaines années. Celle-ci vous sera proposée de manière plus formelle et stratégique d'ici quelques mois au travers du nouveau Programme Stratégique Transversal, le PST, que le code de la démocratie locale et de la décentralisation impose désormais aux communes wallonnes depuis le décret du 19 juillet 2018.

La commune est le niveau de pouvoir le plus proche des citoyens, c'est l'endroit où se construit et se renforce le « vivre ensemble ». Le 14 octobre dernier, les ferrusiennes et les ferrusiens ont à nouveau accordé leur confiance au RpF. Nous avons tout d'abord la volonté de poursuivre les projets entamés tout au long de la législature précédente sans oublier les défis majeurs que nous devons relever ensemble en maintenant une situation financière saine, alors qu'il incombe de plus en plus aux communes d'assumer des tâches et des responsabilités de plus en plus onéreuses.

Pour ce faire, nous avons voulu vous présenter notre projet selon 7 axes .

Le premier relève de notre volonté de maintenir Ferrières en « mouvement » :

Ferrières est un ensemble de nombreux villages et hameaux où la quantité d'associations et de clubs sportifs dynamiques est très importante. Nous souhaitons continuer à les aider et à les soutenir en mettant à

leur disposition des infrastructures performantes. Permettre à toutes et tous, de chez nous et d'ailleurs, de pratiquer des activités de détente et sportives dans de bonnes conditions nous semble primordial. C'est pourquoi nous proposerons de continuer à aménager des espaces sportifs adaptés, en pleine nature mais également dans le coeur de nos villages : parcours santé et trail permanents, suite du développement de nos sentiers et balades, aires de détente et de convivialité, infrastructures sportives pérennes, adéquates et modernes. Nous comptons acquérir d'autres défibrillateurs et assurer les formations pour les utiliser. Nous continuerons à soutenir les activités et stages organisés pour tous.

Le second axe concerne la citoyenneté :

Notre volonté est de continuer à placer le citoyen, la culture et la vie associative au coeur de structures bâties sur l'éthique, la bonne gouvernance et la transparence. Nous souhaitons continuer à être à l'écoute de tous en organisant des permanences régulières. Nous mettrons en place (si c'est la volonté des citoyens) un conseil des aînés, des jeunes et des enfants pour permettre à chacun de s'exprimer. L'Info-Ferrières est un bel outil de communication apprécié de tous, nous comptons optimiser encore d'avantage sa diffusion et la qualité des informations qu'il contient. L'amélioration des espaces conviviaux (salles, places de villages, lieux de rencontre et de rassemblement) nous tient à coeur. Nous avons déjà entamé plusieurs rénovations importantes, nous comptons bien les poursuivre et doter chaque village de l'entité d'espaces adaptés aux demandes et besoins des habitants, de manière concertée et cohérente tant techniquement que financièrement. Nous souhaitons enfin développer « l'offre culturelle » à Ferrières en nous associant à un centre culturel. Poursuivre la mise en place d'expositions au Mak'Art, aider et encourager les initiatives des associations, des syndicats d'initiative et comités culturels, des musées, de la bibliothèque communale tout en y associant nos écoles, reste une priorité.

Troisième axe, primordial pour notre commune : le tourisme « vert » indissociable pour nous de l'économie et de l'agriculture locale.

Nous avons la chance de vivre et d'évoluer dans un contexte extraordinaire. Notre objectif est de valoriser un maximum nos richesses naturelles. Nous voulons promouvoir le tourisme, pour favoriser l'économie locale. Comment ? Tout d'abord au travers de notre dynamique et inventive Office du Tourisme qui poursuivra la mise en place d'organisations attractives comme les journées du Patrimoine ou les Week-end Wallonie bienvenue, en créant une journée des producteurs, entreprises et artisans locaux, en accentuant d'avantage encore notre collaboration avec le domaine de Palogne, devenu aujourd'hui LE pôle touristique incontournable chez nous. Nous souhaitons offrir la possibilité à nos entrepreneurs de tout genre de se mettre en avant notamment dans le guide pratique réactualisé et mis en ligne. Nous souhaitons continuer à développer nos réseaux pédestres et cyclables : intégrer différents grands projets comme le réseau points-noeuds mis en place par la Province, la finalisation de la liaison Ravel Hamoir-Sy-Durbuy et établir une connexion vers la vallée de l'Amblève, promouvoir et développer le bel outil qu'est la Transerusienne. Nous souhaitons également « relancer » la SPI pour, enfin, avoir une position claire concernant l'extension éventuelle du zoning de Werboomont.

Quatrièmement, nous souhaitons maintenir nos engagements en terme d'économie d'énergie et de préservation de l'environnement.

Nous souhaitons montrer l'exemple, c'est pourquoi nous avons signé en 2015 la « convention des maires », nous invitant à réduire de manière significative notre impact sur les émissions de CO2. Nous allons accélérer le programme d'amélioration des performances énergétiques et d'autonomie en électricité de nos bâtiments communaux (audits, isolation, renouvellement des châssis, pose régulière de panneaux photovoltaïques, ...). Nous saisissons les opportunités qui s'offriront à nous en terme d'énergies renouvelables. Nous allons mettre en place, avec Ores, une campagne de remplacement de notre éclairage public moins énergivore et plus écologique. Les citoyens pourront encore d'avantage être aidé et conseillé dans leurs choix concernant les économies d'énergie ou l'épuration des eaux usées.

Nous souhaitons gérer nos espaces publics et cimetières de manière plus écologique, sans pesticide ni herbicide. Nous nous appuyons sur les excellents résultats en matière de tri des déchets obtenus depuis plusieurs années par nos concitoyens pour accentuer encore nos efforts et ainsi rester parmi les meilleurs élèves de l'arrondissement, pour, espérons le, atteindre sous peu le « Zéro-déchet » à Ferrières. Nous ferons en sorte, via les outils proposés par le récent Code de Développement Territorial, la Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité et la Commission Locale de Développement Rural de préserver le caractère bucolique et rural de notre belle région. Nous continuerons à créer et à proposer aux ferrusiens des terrains où bâtir à des prix attractifs. Il faut enfin, continuer à oeuvrer pour minimiser l'impact des changements climatiques et multiplier les aménagements qui nous permettent de protéger la population tout en préservant l'environnement et la biodiversité. L'éducation de nos enfants à ces problématiques doit également être mise en avant dans nos écoles.

Cinquième axe, primordial évidemment, l'avenir de nos enfants.

Leur permettre de s'épanouir, de s'enrichir, d'apprendre et de progresser dans des conditions optimales est et restera au centre de nos préoccupations. Pour ce faire nous concrétiserons le dossier de l'école de Bosson dans les délais les plus brefs possibles. A l'heure d'aujourd'hui, il ne nous manque plus qu'un accord de subventionnement de la part du département Infraspports de la Région Wallonne concernant la salle de sport pour lancer les marchés de travaux, cela ne devrait plus tarder. Les autres implantations retiendront également toute notre attention tant en terme de rénovation et d'adaptation que de travaux d'isolation, de confort ou d'accès aux technologies nouvelles. Au niveau pédagogique, nous soutiendront les directions dans la mise en place du plan de pilotage imposé par le nouveau pacte d'excellence. Nous souhaitons également dans la foulée investir dans la remédiation, maintenir et accentuer l'aide aux devoirs. L'accueil extra-scolaire modernisé dans son fonctionnement depuis quelques temps, continuera à être soutenu ainsi que les différentes actions des comités de parents. Nous encouragerons les associations de jeunes à poursuivre leur missions d'accueil et d'animation et les soutiendrons ponctuellement tant au point de vue logistique que financier.

Sixième et avant-dernier axe, la solidarité.

Depuis de nombreuses années, nous travaillons pour le bien-être de tous. Nous comptons accentuer le développement de ces services et initiatives citoyennes : le service de livraison de repas à domicile à coût réduit Ferrirepas, le taxi-social Ferri-bus, permettant à tout qui le souhaite d'avoir accès à un service de déplacement peu onéreux et convivial, la pérennisation des activités pour les seniors, les services d'aide aux aînés et aux moins nantis, la poursuite des actions réalisées dans le cadre du plan de cohésion sociale et l'encouragement à la mise en place d'initiatives citoyennes. Nous tenterons également d'améliorer l'efficacité de la recherche d'emploi en collaboration avec la maison de l'emploi de Comblain et au travers de l'Alem. Nous favoriserons aussi les collaborations entre propriétaires et l'Agence Immobilière Sociale en vue de développer des partenariats de location de biens privés à loyers abordables et garantis.

Et enfin dernier axe et non des moindres : la mobilité, la sécurité et les infrastructures qui y sont liées.

Parallèlement à notre plan d'entretien des voiries proposé annuellement sur fonds propres, le Plan d'Investissements Communal nous permet d'effectuer en deux phases des travaux plus importants de rénovation et de sécurisation du réseau routier. Lors de l'élaboration de ces dossiers subventionnés, nous serons particulièrement attentifs aux usagers lents et à la mobilité douce. Partout où cela sera possible, nous créerons des trottoirs, des accotements sécurisés ou des pistes cyclables. La maîtrise de la vitesse sur nos routes est également très préoccupante, nous tenterons d'y apporter, avec l'aide et l'accord de la région wallonne et de la zone de police, des solutions efficaces et rationnelles. Aux abords des écoles aussi il convient de trouver des solutions de sécurisation: déposes-minute, accotements plus sûrs et passages pour

piétons visibles. Nous continuerons à être attentifs aux appels à projets concernant les voiries agricoles, nombreuses sur la commune.

Voilà résumé brièvement les lignes directrices de la politique que nous entendons mener durant cette législature. Cette déclaration préfigure le PST qui devra se traduire par des choix précis et concrets d'objectifs opérationnels stratégiques ainsi que leurs financement.

Nous espérons que ces projets nous unirons, majorité et opposition, dans un esprit d'ouverture et d'équité pour le bien-être de tous, dans le respect et de convivialité si chère à Ferrières."

DÉCIDE :

à l'unanimité,

Art 1 : d'adopter cette déclaration de politique communale

Art 2 : Celle-ci sera publiée conformément à l'article L1133-1 du code de la démocratie locale et de la décentralisation

Par le Conseil Communal,
En séance susmentionnée,

Le Directeur général,
T. LARUELLE

Le Bourgmestre,
F. LÉONARD

Pour extrait conforme, délivré le vendredi 22 février 2019.

Le Directeur Général,

Le Bourgmestre,

T. LARUELLE

F. LÉONARD